

**REPUBLIQUE  
TUNISIENNE  
MINISTERE  
DU PLAN**

**I N S T I T U T  
N A T I O N A L D E L A  
S T A T I S T I Q U E**

(\*) Economiste de l'ORSTOM, mis à disposition de l'Institut National de la Statistique Tunisien.

RESEARCH IN PROGRESS : THE INFORMAL SECTOR  
IN TUNISIA

---

UNE RECHERCHE EN COURS : L'ETUDE DU SECTEUR NON STRUCTURE  
EN TUNISIE

---

Jacques CHARMES (\*)

## PRESENTATION - RESUME

Les travaux ici présentés n'en sont qu'à leurs débuts. Si l'auteur - socio-économiste de formation, intégré à une équipe de statisticiens tunisiens - a fait le choix de les soumettre dès maintenant à la réflexion et à la critique des lecteurs, c'est qu'il estime que l'ampleur de la tâche et la complexité des problèmes abordés, nécessitent l'échange et la mise en commun des expériences tentées, de par le monde, dans ce domaine d'investigation encore relativement vierge.

Le système d'enquêtes mis en place par l'Institut National de la Statistique Tunisien pour assurer la couverture du secteur non structuré de l'activité économique est tout d'abord présenté, et son originalité mise en relief.

Sont ensuite donnés quelques éléments pour une problématique : Ils ont pour objet d'offrir un minimum d'armature théorique à la collecte de données empiriques nouvelles entreprise, et d'en replacer l'enjeu dans un cadre ou un contexte socio-économique plus global et plus général.

Enfin, le plan général des travaux, et leur état d'avancement, permettra aux lecteurs de disposer de quelques clartés sur la voie dans laquelle s'engage cette recherche, et d'en connaître les éléments déjà disponibles.

Section I. LE SYSTEME D'ENQUETES MIS EN PLACE PAR  
L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE  
POUR L'ETUDE DU SECTEUR NON STRUCTURE  
EN TUNISIE

Ce n'est qu'à une date relativement récente que le Secteur non Structuré est devenu une préoccupation centrale des politiques de développement, et le système d'enquêtes mis en oeuvre par l'Institut National de la Statistique (Recensement des établissements - Monographies socio-économiques - sondages sectoriels) place la Tunisie à l'avant - garde en ce domaine.

Les monographies socio-économiques permettent d'adapter à chaque secteur de l'activité économique des questionnaires détaillés dont les résultats constitueront un élément capital dans les dispositifs d'étude sur l'emploi, la valeur ajoutée, et dans la planification des politiques de développement.

Qu'est-ce que le Secteur Non Structuré ?

Grossomodo, on peut le définir comme étant ce secteur des activités économiques non agricoles qui se caractérise par des unités de petite taille, et dont l'organisation (de la production ou de la distribution) se distingue, à de multiples points de vue, de celle qui est atteinte dans l'industrie ou le grand commerce modernes.

Or, le secteur non structuré est une préoccupation récente des politiques de développement. Jusqu'au début des années 70, les objectifs d'accroissement de la productivité dans les campagnes et d'investissement à haut degré capitalistique dans l'industrie, occupent le devant de la scène. Les années 70 marquent au contraire un retournement des perspectives. On s'aperçoit en effet que l'exode rural, dont les politiques agricoles ont accéléré le rythme, n'a fait que transformer le sous-emploi dans les campagnes en un chômage ou sous-emploi urbain, les politiques industrielles ayant été dans l'incapacité d'absorber ce surplus de main-d'oeuvre.

Or, la très forte accélération de l'exode rural, jointe au faible taux de création d'emplois dans l'industrie n'a pas constitué le mélange détonnant que l'on pouvait craindre. Bien plus, les premières enquêtes sur l'emploi lancées dans les pays du tiers-monde font apparaître des taux de chômage relativement faibles. Ce fut une révélation, et l'on commença à s'intéresser au secteur dit "informel" ou "non structuré", à cette multitude de petits ateliers artisanaux ou infra-artisanaux, c'est à dire à ce domaine de l'économie urbaine (mais aussi rurale) difficile à définir parce que n'entrant pas dans les cadres conceptuels et analytiques classiques, mais dont on venait de découvrir le rôle capital dans le domaine de l'emploi et dont on soupçonnait l'importance dans le domaine de la production.

Ainsi, le secteur non structuré considéré jusqu'alors comme quantité négligeable, se retrouve du jour au lendemain projeté au centre des problèmes d'emploi, de comptabilité nationale, et finalement du développement économique : il avait joué un rôle considérable d'amortisseur de l'exode rural ; on voulait maintenant le considérer comme un creuset où se forgeraient de petits entrepreneurs nationaux capables de construire une industrie à la mesure du pays.

Les organismes internationaux entreprennent alors des recherches dans ce domaine : la Banque Mondiale en fait une priorité de sa politique et le Bureau International du Travail s'efforce de susciter des recueils de données sur ce secteur dans le cadre du programme mondial de l'emploi. Mais la théorie économique classique est mal armée pour appréhender ce domaine et, a fortiori, les statistiques ne disposent pas des concepts et méthodes adéquats : les difficultés conceptuelles et de collecte s'avèrent beaucoup plus importantes qu'on ne l'imaginait au départ et arrive le temps de révision des conceptions.

C'est dans un tel contexte, en 1975, que l'Institut National de la Statistique Tunisien entreprend une enquête par sondage sur le secteur non structuré (1). C'était la première étape d'un système d'enquêtes beaucoup plus complexe qui allait être mis en oeuvre par la suite et qui devait placer l'expérience tunisienne à l'avant-garde dans ce domaine.

Le dispositif d'enquête comprend : un recensement exhaustif des établissements pour tous les secteurs de l'activité économique, des monographies socio-économiques pour les plus importants des secteurs de l'activité économique "non structurée", enfin des sondages sectoriels dont l'objectif principal est de quantifier la part des entreprises non structurées dans l'emploi et la valeur ajoutée du secteur.

Ce sont ces différentes étapes du système d'enquêtes que nous allons maintenant reprendre en détail.

I.- Le premier sondage sur le secteur non structuré dans le district de Tunis (1975) (2) :

Ce sondage a concerné les établissements employant dix personnes au plus dans les secteurs suivants : bois et dérivés, textile, cuir, métal, pain et pâtisserie mécanique, plomberie, électricité et électronique. C'est le découpage et le cahier d'inventaire des établissements (issus de la phase d'identification par les agents recenseurs lors du Recensement Général de la Population et les logements du 8 Mai 1975) qui ont servi de base de sondage.

(1) Répondant ainsi aux vœux du Ministère du Plan, son Ministère de Tutelle, mais aussi de l'Office de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, et du district de Tunis.

(2) Voir : "Enquête sur le secteur non structuré - Note sur la méthodologie".  
I. N. S. - Multigr. 1975.

9 500 établissements de toutes tailles furent ainsi touchés, qui représentaient près de la moitié du nombre total estimé d'établissements.

C'est un tel taux de couverture qui fut à l'origine de la décision d'étendre l'enquête à un recensement exhaustif des établissements. Comme d'autre part l'achèvement des opérations de recensement de la population laissait un grand nombre d'agents enquêteurs sans occupation à plein temps, le recensement fut étendu à l'ensemble des communes urbaines de Tunisie (3).

## II.- Le recensement des établissements dans les communes urbaines de Tunisie (1976-1977) :

Moyennant quelques aménagements, très peu nombreux, c'est le questionnaire du sondage précédent qui fut repris lors du recensement.

Ce questionnaire relève dans le détail l'activité de l'établissement et la composition de ses effectifs ; il permet en outre de savoir si l'établissement est assuré, tient une comptabilité et quelle est la date de sa création. Le croisement des trois critères : effectifs, assurances, comptabilité étant censé permettre de définir à priori et globalement le secteur non structuré.

Mais plusieurs raisons font que cette opération censitaire revêt une importance considérable, non seulement à l'égard des autres travaux de l'I. N. S, mais encore en vue de constituer des instruments opérationnels de planification et de politique économique :

1°) le recensement des établissements va permettre la constitution d'un fichier des établissements (nom, raison sociale et adresse ont en effet été relevés), mais aussi d'un fichier des entreprises (puisque'il a été demandé si l'établissement était une maison-mère ou une succursale, et dans ce dernier cas, la raison sociale de la maison-mère et son adresse ont été relevées). Un tel fichier faisait défaut jusqu'à présent et plusieurs organismes s'en préoccupaient (4). Mais le fichier de l'I.N.S. présente un avantage considérable sur tous les autres : il est basé sur un véritable recensement ; chaque commune urbaine était divisée en îlots, et chaque enquêteur se voyait confier

---

(3) et les résultats du sondage ne furent pas exploités, mis à part un tableau de répartition des établissements en fonction de l'activité et de la taille.

(4) par exemple, l'Office de l'Emploi qui a constitué le FENA (fichier des établissements non agricoles) pour les établissements de 50 salariés et plus, et tente actuellement de l'étendre aux établissements de 10 à 50 salariés.

un îlot (5), sa tâche consistant à "râtisser" complètement l'îlot de sorte qu'aucune activité ne pouvait échapper à l'enquête, sauf, bien entendu, les activités clandestines.

On peut donc considérer qu'il s'agira véritablement d'un fichier exhaustif. Sa seule limitation étant qu'il se cantonne aux communes urbaines. Mais ne nous y trompons pas. Malgré cette limitation, ce fichier sera ce qu'il existe de plus complet sur la question. D'autre part, les établissements situés en dehors des communes urbaines, nécessitent la mise en oeuvre de méthodes d'investigation différentes : Le "milieu rural non agricole", ainsi qu'on l'appelle, fera l'objet d'études ultérieures.

2°) Le fichier des établissements ainsi constitué devrait permettre de réactualiser le recensement des activités industrielles également effectué par l'I.N.S. et dont la représentativité était devenue douteuse, notamment dans certains secteurs : précisément ceux qui ont été choisis pour les enquêtes monographiques et les sondages sectoriels.

3°) Du point de vue de l'emploi, le recensement des établissements constituera un utile recoupement par rapport à l'enquête - emploi menée auprès des ménages. Désormais le phénomène de l'emploi devrait être appréhendé avec le maximum de précisions grâce aux trois sources que représentent : le recensement de la population, l'enquête par sondage sur l'emploi (urbain + rural), le recensement des établissements.

Si cette dernière source est moins fiable que les autres sur le plan des effectifs globaux (à cause de la tendance des petits patrons à minorer leurs effectifs), elle est au contraire beaucoup plus sûre quant à la répartition des emplois entre les divers secteurs d'activités, et selon la taille des établissements. Dans cet ordre d'idées, le recensement des établissements est un maillon important dans le dispositif mis en place pour appréhender l'emploi. N'est-il pas indispensable, en effet, de savoir que les établissements de moins de 10 employés, et pour certains secteurs, de moins de 5, représentent plus de 50 % de l'emploi total ainsi que cela ressort de l'exploitation manuelle effectuée pour Sfax ?

---

(5) l'îlot est un ensemble de constructions entouré de rues et non traversé par elles.

Il est en général de taille limitée.



Et la perspective des politiques de développement ne risque-t-elle pas d'en être profondément modifiée ?

Notons d'autre part que le Recensement de la Population et l'enquête emploi nous donnent le lieu de résidence des travailleurs, alors que le recensement des établissements localise effectivement les emplois.

- 4°) L'analyse des établissements en fonction de leur date de création devrait par ailleurs permettre d'étudier la sensibilité des secteurs (tant sur le plan du nombre des établissements que sur le plan de leur structure) à la conjoncture nationale (mesures de politique économique) et internationale.
- 5°) Enfin, "last but not least", le recensement des établissements offre une base de sondage privilégiée pour mener à bien les deux autres opérations sur le secteur non structuré : Monographies et sondages sectoriels.

### III.- Les monographies socio-économiques de secteur

Les multiples utilisations du recensement des établissements n'ont évidemment pas fait oublier son origine première : aider à une meilleure connaissance du secteur non structuré. A partir de cette base indispensable mais limitée (puisque par nature, un recensement ne peut être trop lourd), il convenait d'approfondir certains domaines afin de mieux saisir le fonctionnement du secteur non structuré. Mais quels domaines ? Et comment les approfondir ? Les expériences d'autres enquêtes menées dans le Tiers Monde sur ce sujet n'étaient guère satisfaisantes, en ce sens que la plupart du temps, elles se contentaient d'un questionnaire unique pour tous les secteurs de l'activité économique non structurée, qu'il s'agisse du marchand ambulant, de l'artisan garagiste ou de la petite entreprise de menuiserie. Or certaines questions, telles que la production ou la valeur ajoutée, ne peuvent être appréhendées de la même manière selon les secteurs et selon la taille des unités de production : Si le chiffre d'affaires annuel a un sens pour la petite entreprise de menuiserie, il n'en a plus pour le marchand ambulant ; si la valeur des ventes hebdomadaires a un sens pour le marchand ambulant, elle n'en a plus pour l'artisan-menuisier...

Ce sont ces observations simples et évidentes qui conduisirent à la conclusion qu'il était nécessaire de diversifier les questionnaires d'une enquête plus approfondie sur le secteur non structuré, et de les adapter à la situation de chaque branche d'activité. C'est ainsi que fut adopté le principe des monographies socio-économiques préalables, portant sur des entreprises de moins de 10 employés.

Procédant par enregistrement au magnétophone d'une série d'entretiens avec un nombre limité d'artisans, les monographies de secteur d'activité consistent à appréhender les mécanismes de fonctionnement et les problèmes de chaque profession à partir de la vision qu'en ont les hommes de métier eux-mêmes. Car qui est le mieux à même de nous faire accéder à cette connaissance et à cette compréhension, si ce n'est les intéressés en personne?

Certes, il s'agit d'un recueil de données essentiellement subjectives (sans que le recueil de données objectives soit négligé pour autant) ; mais des données subjectives qui sont aussi indispensables que les données objectives, car :

- le recueil de données subjectives rend les données objectives plus fiables : la quantification pure du questionnaire statistique a tendance à apparaître comme une incongruité et une indiscretion, alors qu'intégrée à une conversation, elle apparaît comme une nécessité logique, indispensable à la démonstration.
- les contradictions qui ne manquent pas d'apparaître entre données objectives et subjectives mettent l'accent sur les points les plus névralgiques : Pourquoi masque-t-on une réalité ? Pourquoi l'évacue-t-on ? Pourquoi au contraire la souligne-t-on ?
- les concepts et le langage opératoires pour saisir cette réalité (c'est à dire la forme et le contenu des questions pertinentes à poser) ne peuvent être élaborés qu'à l'aide des gens du métier : Un questionnaire ne doit-il pas en effet être rédigé dans la forme et dans la langue que comprend celui à qui il s'adresse ?

Voilà résumés très brièvement le principe et la méthode des monographies de secteur (6).

---

(6) Nous y reviendrons plus en détail dans un article ultérieur.

A ce jour, la monographie du secteur bois est achevée et un questionnaire statistique a été élaboré. Pour donner une idée des résultats, disons que la question de la production et de la valeur ajoutée est abordée à partir des coûts en matières premières et des temps de fabrication (7).

Le secteur "mécanique-garages" est en cours d'étude. L'ensemble des secteurs choisis pour constituer un champ d'expérience à cette méthode d'enquête, représentent des structures de production extrêmement variées et connaissent des conjonctures très diverses : Ainsi le bois est un secteur de production, et les garages un secteur de réparation ; bois et garages sont des secteurs en expansion, alors que textiles et cuirs sont des secteurs en crise (tout au moins en ce qui concerne les établissements de petite taille ici étudiés).

Commerces, services, sous-métiers et "milieu rural non agricole" seront, le cas échéant, étudiés ultérieurement.

#### IV.- Les sondages sectoriels

De Janvier à Mars 1978, sera lancée le premier sondage sectoriel sur les menuisiers-ébénistes et travailleurs du bois d'une façon générale.

Les principaux objectifs de ce sondage (et de ceux qui suivront sont :

- 1) l'établissement d'une typologie des ateliers en fonction des structures de production et des comportements différenciels ;
- 2) l'estimation de la valeur ajoutée, de la production et de la marge bénéficiaire des diverses catégories d'ateliers mises en évidence ;
- 3) la structure de l'emploi et ses variations saisonnières et sur longue période (problème de la formation).

Sur le plan méthodologique, ces sondages sectoriels poseront deux types de problèmes qu'il s'agira de résoudre :

- 1) d'une part l'unité d'observation doit nécessairement être l'entreprise en raison même des objectifs de l'enquête, alors que la base de sondage fournie par le recensement est constituée d'établissements ;

---

(7) Pour plus de détails, le lecteur est prié de se reporter au volume "Méthodologie des enquêtes sur le secteur non structuré", en cours de publication.

2) D'autre part, s'agissant de saisir des comportements économiques liés à des structures de production déterminées, il convient de croiser plusieurs critères à la fois ; l'exploitation des résultats relèvera donc de l'analyse des correspondances qui nous permettra de classer les entreprises étudiées en plusieurs catégories, se caractérisant par plusieurs critères communs (plus de 2 en tout cas), de classer également les critères retenus en fonction de leur rôle plus ou moins discriminant.

Ainsi, tant les objectifs poursuivis (prise en compte du secteur non structuré dans la comptabilité nationale, compréhension des mécanismes de fonctionnement de ce secteur), que les problèmes méthodologiques posés (non correspondance entre l'unité d'observation choisie et l'unité de la base de sondage ; croisement de critères multiples pour la saisie des comportements) font du système d'enquêtes mis en oeuvre en Tunisie par l'I. N. S, une expérience novatrice et riche en développements.

Section II. LE SECTEUR NON STRUCTURE DANS LES POLITIQUES

DE DEVELOPPEMENT ET D'EMPLOI

ELEMENTS POUR UNE PROBLEMATIQUE

Les experts du secteur informel se penchent avec compassion sur ces petites affaires artisanales et commerciales généralement oubliées et sacrifiées au développement industriel : Ils affirment en effet que ces activités offrent un palliatif d'importance aux conséquences de l'exode rural (chômage et marginalisation urbaine) en absorbant une bonne part de cette main d'oeuvre jeune pour la plupart et à la recherche d'emplois. Du moins est-ce là l'un des principaux arguments de leur discours théorique.

Mais lorsqu'ils examinent empiriquement la réalité, ces mêmes experts (ou d'autres, complémentaires ou contradictoires) formulent invariablement la conclusion qu'il y a pléthore d'apprentis, que la durée de cet apprentissage s'allonge indéfiniment, et que, loin d'assurer une réelle formation, il finit par jeter dans le secteur un grand nombre d'artisans-amateurs dont le travail laisse à désirer et qui ne font qu'aviver un peu plus une concurrence déjà forte, consacrant ainsi un véritable "chômage déguisé" (8).

C'est une telle antienne qu'entonnent parfois les professionnels d'un secteur ou leurs représentants, lorsque la vivacité de la concurrence compromet leurs positions et les rend réceptifs à un protectionnisme malthusien : Le secteur "cuirs et chaussures" en Tunisie offre un exemple récent d'une telle attitude (9) :

"(Pour la prochaine quinquennie) 5 millions de paires de chaussures seront exportées. Ambition hardie ? Peut-être, eu égard à l'aspect artisanal dominant bon nombre d'unités de production (sur les 27 entreprises existantes, 4 ou 5 seulement ont des dimensions industrielles), la vétusté du matériel utilisé dans la majorité des entreprises en fonctionnement. Une vaste opération de dépoussiérage est nécessaire.

(8) En ce sens, voir par exemple :

GERSDORFF, Ralph Von (1969) : "Situation actuelle de l'artisanat en Afrique francophone". Tiers-Monde, X, n° 39 - Juillet-Septembre 1969, pp. 569-622

LEBRUN, Olivier (1973) : "Mécanismes de dissolution-conservation développement de l'artisanat et problématique de l'éducation-formation dans les zones urbaines d'Afrique (Hypothèses de recherche)".

Multigr. 33 p. Bureau Régional de l'UNESCO pour l'Education en Afrique.  
Session de formation de l'IDEP sur les zones urbaines d'Afrique Occidentale  
10 Février - 3 mars 1973. Douala - Cameroun.

(9) Voir "Tunisie Economique" n° 11, Février 1977, p.10. Cette Revue est l'organe de l'UTICA : Union de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat ; L'UTICA est un syndicat patronal qui fait pendant à l'UGTT, syndicat des travailleurs salariés. Pour autant que nous le sachions, l'exemple donné reste valable pour la menuiserie - ébénisterie, et la mécanique générale (garages).

Cette opération touchera également la branche artisanale proprement dite, où un artisanat prolifique et inorganisé freine la dynamique de développement que le Centre National du Cuir et de la chaussure entend imprimer à tout le secteur. Il est vrai que mieux structuré cet artisanat donnerait de meilleurs résultats. Le Centre se propose de décongestionner cette frange en instituant la carte professionnelle. Un instrument pour faire le tri et empêcher des "intrus" d'encombrer davantage cette branche. Des "intrus" dont les artisans dits évolués, s'accommodent mal et vont jusqu'à accuser de causer du tort au métier. A ces petits artisans s'offre l'alternative soit de se regrouper dans des ateliers de finition, se consacrer à la production d'articles de luxe ou se reconvertir dans la maroquinerie. Le Centre prend sur lui de leur faciliter ces conversions.

En somme, il est impérieux pour eux de faire taire ce mauvais conseiller qu'est leur réflexe individualiste, faute de quoi, avec le processus de modernisation engagé, les lois économiques qui ne sont déjà pas tendres pour les solistes, se chargeront de les rappeler à l'ordre".

Voire. Il semble bien que, dans les circonstances actuelles, ce ne soient pas les lois économiques, mais plutôt les gros artisans du secteur qui rappellent les petits à l'ordre, en raison de leur extrême prolifération et surtout parce qu'ils ont tendance à casser les prix en rémunérant leur main d'oeuvre et leur propre force de travail au minimum. Cependant l'artisanat traditionnel est largement responsable de cette situation qu'il a contribué à créer, par l'utilisation qu'il fait du système d'apprentissage (10) : Une formation longue, mais laissant à désirer, ne peut avoir que des conséquences négatives sur la qualité des produits fabriqués ou des services rendus. Or, lorsqu'ils deviennent susceptibles de rémunérations plus adéquates, ces apprentis sont invariablement rejetés sur le marché du travail où sévit un très fort taux de chômage pour leur niveau de qualification : Ils ont alors tendance à créer tant bien que mal de petits ateliers clandestins.

Bien que non compétitifs sur le plan de la qualité, ces petits ateliers peuvent exercer une pression à la baisse sur les prix, dont se plaignent amèrement les "artisans traditionnels". Pourtant, si l'on veut bien y prendre garde, la conséquence la plus certaine de cet état de fait est de permettre à l'artisanat d'être compétitif par rapport à la grande (ou à la petite) industrie : C'est le cas précisément du secteur "Cuir" à Sfax (11).

---

(10) C'est précisément l'une des questions que nous essaierons d'élucider dans la recherche que nous présentons ici.

(11) Voir LOWY, Paul (1976) : "L'artisanat dans les médinas de Tunis et de Sfax". Annales de Géographie n° 470, Juillet - Août 1976, pp. 473.493.

A propos du Sénégal, Olivier LEBRUN Cite deux exemples qui vont dans le même sens (12) :

"Les entreprises capitalistes ont intérêt à dissoudre l'artisanat qui leur fait concurrence. A Dakar, deux cas intéressants sont à relever. Un rapport sur la situation particulière de certaines entreprises en 1968, préparé pour un conseil interministériel, stipule : "Le renforcement de la concurrence sur les marchés extérieurs et la concurrence d'une production locale clandestine de semelles "Thongs" utilisant en tâcheronnage une main d'oeuvre pour le découpage de plaques de caoutchouc ou de mousse spongieuse ont amené la société BATA à déposer une demande de révision de la protection dont elle bénéficie".

Ce rapport suggérait d'interdire le tâcheronnage qui concurrence à la fois les artisans traditionnels et l'entreprise BATA.

Un autre exemple est celui de la SOTRAC (Société des Transports du Cap-vert) dont la rentabilité est fonction de la disparition des "cars rapides". Ceux-ci sont des cars de transports en commun appartenant à des particuliers et occupant une main d'oeuvre assez abondante soit directement (chauffeurs et apprentis), soit indirectement (tôliers mécaniciens etc...)"

#### Les politiques de développement et d'emploi à l'égard du secteur non structuré

Les exemples tunisiens et sénégalais qui précèdent, montrent bien quel est le véritable enjeu des décisions qui seront prises à l'égard de ce secteur de l'activité économique.

1. soit l'on protège la grande industrie d'origine étrangère des excès de la concurrence sauvage des "chômeurs déguisés" : C'est adopter une solution à court terme aux problèmes de l'emploi (car alors le multiplicateur d'emplois est quasiment nul) et favoriser l'accumulation du capital à l'extérieur.
2. soit l'on protège les artisans traditionnels, (expression sybilline pour désigner les gros et moyens artisans) contre la concurrence de la grande industrie, mais aussi et surtout, comme nous le montre l'exemple tunisien, contre la concurrence des "intrus" : C'est opter pour le développement d'une petite industrie nationale (à condition que soient consenties les aides nécessaires) et la liquidation à plus ou moins court terme de la branche artisanale ; c'est favoriser l'accumulation du capital à l'intérieur, à moyen et à long termes, en sacrifiant les problèmes de l'emploi à court et moyen termes.



3. soit l'on laisse se développer cette concurrence sauvage qui permet paradoxalement de diminuer la tension sur le marché du travail, qui permet donc - directement ou indirectement - à une large fraction de l'exode rural de survivre (13) ; c'est opter pour une politique de l'emploi à court et moyen termes et peut être même à long terme si cette situation est mise à profit pour transférer l'accumulation du capital dans d'autres secteurs de l'activité économique : par le système de la sous-traitance ou la spécialisation de l'artisanat dans la fourniture de produits ou services intermédiaires.

Dans la plupart des cas cependant, c'est le secteur commercial qui captera ces bénéfices non réalisés, au niveau des artisans (revendeurs de mobilier pour l'ébénisterie, marchands de pièces détachées pour les garagistes) : Reste à savoir comment il les réinvestira.

D'une façon générale, le secteur non structuré relève de ce dernier cas : une concurrence sans frein ni limite s'y développe actuellement ; de là son appellation de non structuré, non organisé : Parfaitement organisé en réalité par rapport au secteur commercial, inorganisé en revanche par rapport aux projets politiques qui sont conçus à son égard. Les politiques de développement de l'artisanat qui sont préconisées de nos jours relèvent en effet du second cas examiné ci-dessus : Le développement des petites industries (lié aux problèmes de transfert de technologies adaptées) est en effet à l'ordre du jour. Mais les études relativement approfondies qui ont pu être menées sur cette question, montrent qu'assez souvent la promotion de la petite industrie se fait à partir de capitaux issus d'autres secteurs que l'artisanat (14). La liquidation de la branche artisanale se fait alors dans les règles : par les lois du marché ; et l'accumulation du capital s'opère en rejetant <sup>sur</sup> le marché du travail, en "libérant", (c'est à dire en mettant au chômage le plus grand nombre) une main d'oeuvre constituée jusque là de travailleurs indépendants. Une telle liquidation et accumulation peut intervenir en réglementant le marché, qui n'est plus alors soumis à ses "lois naturelles" : Il s'agit d'éliminer les "intrus", c'est à dire de fausser

(13) C'est ainsi que, contrairement aux "lois du marché", la concurrence a beau s'aggraver, le marché se restreindre et les conditions devenir de plus en plus difficiles, l'entrée dans la branche ne désespère pas, ou plutôt les entrées dépassent toujours les sorties, puisque l'une des caractéristiques du secteur non structuré est la facilité avec laquelle ses composantes se créent et disparaissent. Ainsi peut s'expliquer le paradoxe que l'on relève dans l'étude de DEMIRAS (1976), à savoir la croissance du nombre des ateliers artisanaux dans le secteur menuiserie à Abidjan, durant une période où leur part du marché se réduit.

Voir DE MIRAS, Claude (1976) : "La formation d'un capital productif privé ivoirien. Le secteur menuiserie à Abidjan." ORSTOM. Côte d'Ivoire. Multgr. 85 p.

(14) Voir par exemple : DE MIRAS (1976) op. cit.

la concurrence, par l'instauration de la carte professionnelle dont l'effet le plus immédiat sera de soumettre au couperet du fisc le secteur réellement inorganisé (c'est à dire non déclaré), qui ne devait son existence et sa survie qu'au seul fait de pouvoir passer au travers. Mais, dira-t-on, la concurrence était faussée puisque les gros et moyens artisans devaient payer l'impôt, alors que les petits clandestins n'y étaient pas soumis. Certes ; mais le forfait peut être relativement beaucoup plus lourd pour les franges inférieures que ne l'est l'imposition des bénéfiques pour les franges supérieures (car il est toujours possible d'en dissimuler une partie). En réalité, c'est bien la très faible rémunération de l'heure de travail qui rend les "clandestins" compétitifs.

Si donc on les élimine, croit-on que les "artisans traditionnels" vont pouvoir régner sans partage sur ce marché protégé ? Il apparaît évident qu'une telle protection (qui se traduit donc par une élévation de la rémunération moyenne de l'heure de travail et des bénéfiques) va attirer des capitaux extérieurs au secteur. Ne pouvant plus venir d'en bas et attirés par l'appel d'air ainsi créé, ces capitaux viendront d'en haut : Nous nous retrouvons ainsi dans le cas de figure précédent de liquidation de l'artisanat par la promotion de petites entreprises non issues de la branche. Et "l'alternative" qui s'offre alors aux "intrus" concerne en réalité toute la branche artisanale : soit changer de secteur, soit se reconverter en se regroupant dans des ateliers de finition, c'est à dire devenir des salariés ou des sous-traitants de l'industrie, laquelle ne peut absorber la totalité de cette main d'oeuvre libérée, en raison de sa petite taille et de l'utilisation de techniques plus productives.

En fin de compte, c'est donc bien le faible taux de rémunération qui, en l'état actuel des choses, explique la survivance du secteur non structuré, et même son extension prolifique.

Ce faible taux de rémunération, lié à une productivité également faible, définit le prétendu "chômage déguisé".

Et ce chômage déguisé est au centre de la contradiction qui caractérise les analyses du secteur non structuré : Si ce secteur absorbe une part importante du chômage urbain, c'est parce que la concurrence et l'entrée sur le marché sont, ou du moins étaient jusqu'à présent, libres de toute contrainte : La rémunération de l'heure de travail -indépendant ou salarié- y a une limite inférieure extrêmement faible, et il est souvent très difficile de faire la part entre le temps passé

au travail et le sous emploi (15).

Personne ne contestera portant que ce déguisement du chômage est préférable au chômage pur et simple, Il faut donc être logique : Si on lui mesure l'injection de capitaux, on ne peut attendre du secteur non structuré qu'il assure une redistribution à la fois large et forte des revenus : La redistribution à laquelle donne lieu ce secteur d'activité est bien large, puisqu'il absorbe bon nombre de chômeurs, mais elle n'est pas forte puisque ces apprentis ou salariés sont rémunérés au taux minimum.

Mais favoriser l'injection de capitaux ne résoud pas pour autant le problème car une des conditions nécessaires pour que les capitaux viennent s'investir dans le secteur est précisément que taux de rémunération et taux de profit (liés à une élévation de la productivité) s'accroissent. Ce qui se produit après élimination des "intrus" tout d'abord, des travailleurs en sur-nombre ensuite. La disparition des premiers "assainit" la concurrence ; la disparition des seconds accroît la productivité : La redistribution devient alors plus forte, mais aussi plus étroite, et si l'on ne veut pas que la tension s'aggrave sur le marché du travail, il est nécessaire d'avoir prévu une politique d'ensemble de création d'emplois et de développement de secteurs complémentaires - A cette fin, l'Etat peut ponctionner une partie du surplus drainé par le secteur commercial et le réinvestir dans des activités fortement utilisatrices de main d'oeuvre : La reconversion des travailleurs excédentaires serait alors assurée, mais cela nécessite une planification intersectorielle très poussée.

X

X

X

Ainsi, la structuration de l'artisanat et du petit commerce, et la réglementation de la concurrence qui y règne ont toute chance de provoquer des effets négatifs sur l'emploi, si l'on suppose, bien entendu, que cette réglementation a les moyens de son application. En réalité, cette structuration et cette réglemen-

---

(15) Le patron artisan ou commerçant qui attend dans sa boutique un hypothétique client, et son apprenti qui passe son temps à aller lui chercher le café, sont un peu dans la situation de l'agriculteur et de son ouvrier permanent qui attendent la pluie pour pouvoir entreprendre les travaux des champs.

tation ne peuvent intervenir que comme conséquences d'une politique globale de développement, et le chômage déguisé qui sévit dans le secteur non structuré disparaîtra lorsque le secteur industriel pourra absorber ce trop plein de main d'oeuvre.

Dans une économie où les objectifs d'emploi sont prioritaires, le développement d'industries à fort coefficient de main-d'oeuvre apparaît comme un préalable nécessaire à la structuration de l'artisanat. Cette structuration n'intervient en effet que lorsque l'industrie fournit suffisamment d'emplois pour décongestionner le secteur artisanal et par voie de conséquence, y relever la productivité et les taux de rémunération et de profit. De manière contradictoire, dans une économie de type libéral, la structuration de l'artisanat est un préalable également nécessaire pour que des capitaux viennent s'investir dans les branches à fort coefficient de main d'oeuvre : car ces industries pourvoyeuses d'emplois ne sont pas indépendantes du secteur artisanal ; elles lui sont au contraire intimement liées : Le cercle est donc vicieux qui oppose les objectifs d'emploi à l'accumulation du capital. Généralement d'ailleurs, c'est une attitude de non-interventionnisme de la part du politique qui a prévalu. Du moins est-ce vrai pour les deux dernières décennies, et les problèmes se sont ainsi accumulés qui amènent aujourd'hui planificateurs et économistes à se pencher sur cet abcès indolore, mais lourd de conséquences à venir, qu'est le "secteur non structuré".

Comment cet abcès s'est-il constitué ?

On peut tracer à grands traits le schéma classique d'évolution suivant, qui est un schéma de dissolution de l'artisanat par l'industrie capitaliste :

Lorsque dans une branche d'activité, s'installe une entreprise industrielle moderne, qui bénéficie ou non de protections (cas de la Société BATA au Sénégal), l'artisanat de la branche se trouve confronté à une situation de concurrence nouvelle (16) : La haute productivité des techniques employées par l'industrie rend ses produits compétitifs sur le marché et les ateliers artisanaux n'ont d'autre choix que de disparaître ou de comprimer leurs profits et leurs coûts de production. Lorsqu'ils peuvent suivre la concurrence, c'est à dire lorsque l'industrie protégée ne pratique pas une politique de dumping afin de les éliminer sans transition, les ateliers artisanaux vont donc comprimer leurs profits et par la même occasion s'efforcer de comprimer leurs coûts de production : Le coût des matières premières est difficilement et rarement compressible, car le monopole de leur vente est généralement

---

(16) Ne sont évidemment pas prises en considération ici les industries "off shore", en zone franche, dont toute la production est destinée à être exportée.

entre les mains du grand commerce ou de l'Etat, et le cours mondial de ces matières premières a eu tendance à augmenter régulièrement depuis quelques années. C'est donc en agissant sur le chapitre main d'oeuvre que les patrons-artisans vont essayer de limiter la chute de leur taux de profit.

C'est cette raison principale qui explique l'allongement continu de la durée de l'apprentissage et (la contradiction n'est qu'apparente) le très fort taux de rotation de la main d'oeuvre artisanale : Le nombre des ouvriers-compagnons diminue relativement au nombre des apprentis. Au sortir de leur apprentissage, ces derniers ne peuvent trouver à s'embaucher comme ouvriers-artisans puisque le nombre relatif et peut-être même absolu des emplois correspondants a eu tendance à diminuer : Ils n'ont d'autre choix que de s'installer à leur compte, multipliant ainsi les ateliers clandestins. Devant cette aggravation de la concurrence, les patrons-artisans peuvent être tentés d'allonger la durée d'apprentissage, ainsi que cela s'observa dans de nombreux pays ; et à cette fin, ils ralentissent le rythme de la formation et parfois même la négligent entièrement : Mais c'est reculer pour mieux sauter, car tôt ou tard, cette pléthore d'apprentis se retrouvera sur le marché du travail, et le ralentissement des entrées dans la branche n'aura été que temporaire.

Ainsi, pour résister à la concurrence du plus fort : l'industrie capitaliste, pour se conserver donc, l'artisanat a forgé l'arme de sa dissolution (17) : La concurrence du plus faible : Le secteur informel au sens strict du terme. Les "intrus" ne sont ainsi qu'une conséquence-mais une conséquence décisive - de la lutte de l'artisanat traditionnel contre "l'intrus" par excellence, c'est à dire l'entreprise industrielle concurrente?

---

(17) Ces termes sont précisément ceux employés par LEBRUN, Olivier (1973), op. cit. et LEBRUN, Olivier and GERRY, Chris (1975) : "Petty Producers and Capitalism" Review of African Political Economy . n° 3 Mai - Octobre 1975, pp. 20 - 32.






Ils correspondent, mutatis mutandis, aux phases du processus de transition que nous avons élaboré pour le milieu rural. Voir : CHARMES, Jacques (1976) : "De l'ostentation à l'accumulation.

Production et reproduction des rapports marchands dans les sociétés traditionnelles, à partir de l'analyse du surplus".

in : Ouvrage collectif : "Essais sur la reproduction des formations sociales dominées". Travaux et Documents de l'ORSTOM. p.

Section III. PLAN GENERAL ET ETAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX

LEGENDE

-  Matériaux en cours de recueil
-  Matériaux recueillis
-  Matériaux en cours de recueil, en cours de rédaction
-  Matériaux recueillis en cours de rédaction
-  Recueilli, rédigé.

**Volume I : Fondements théoriques, empiriques et bibliographiques  
pour une étude du Secteur Non Structuré en Tunisie.**

---:---

● **Chapitre I : Fondements théoriques : le Secteur Non Structuré  
dans les politiques de développement et d'emploi.**

(Une théorie du Secteur Non Structuré comme  
problématique de départ).

● **Chapitre II : Fondements empiriques : Essai d'évaluation de  
l'importance du Secteur Non Structuré dans  
l'économie tunisienne, d'après les données  
statistiques disponibles, dans les domaines  
de l'emploi et de la production : Analyse  
globale et analyses sectorielles.**

(Etude en creux du Secteur Non Structuré  
tunisien, à partir des Recensements généraux  
de la Population, des enquêtes sur l'emploi,  
du recensement des activités industrielles,  
et des enquêtes sur la consommation des  
ménages).

● **Chapitre III : Fondements bibliographiques : Analyse de la  
littérature concernant le Secteur Non Structuré.**

**Section I : Le Secteur Non Structuré à travers la littérature.**

§ I : Revue des définitions

§ II : Revue des méthodes d'appréhension ou d'enquête

§ III : Revue des analyses, des interprétations et des  
théories

§ IV : L'approche par la Comptabilité Nationale (O.C.D.E.)  
et l'approche par l'Emploi (B. I. T.).

(Les théories du Secteur Non Structuré, et leurs  
implications).

**Section II : La connaissance du Secteur Non Structuré en  
Tunisie, d'après la littérature.**

(Les commentaires analytiques des divers ouvrages,  
articles et rapports utilisés dans ce chapitre III,  
sont réunis dans le volume XVI, en fin d'ouvrage).

**Volume II : Méthodologie générale des enquêtes sur le Secteur  
Non Structuré en Tunisie.**

---:---

**Introduction** : Le système d'enquêtes mis en place par l'Institut National de la Statistique pour l'étude du Secteur Non Structuré en Tunisie.

**Chapitre I** : Le recensement des établissements dans les communes urbaines.

**Section I** : Méthode et résultats attendus.

(Présentation des opérations de recensement, des objectifs poursuivis, et du cadre d'analyse des résultats, à travers les principaux tableaux à double entrée sélectionnés).

**Section II**: Problèmes pratiques posés sur le terrain par les opérations de recensement des établissements.

(Une opération de recensement des établissements est peut-être encore plus délicate qu'un recensement de population. Quels sont les types d'obstacles rencontrés, et comment ont-ils été surmontés lors de l'enquête elle-même, ou lors de son exploitation?)

**Chapitre II** : Les monographies socio-économiques de secteur -

**Section I** : Schéma d'approche pour une étude du Secteur Non Structuré en Tunisie.

(Principes et méthode de l'enquête monographique de secteur : Présentation préalable).

**Section II**: Détermination de l'échantillon pour l'enquête monographiques

(L'échantillon de l'enquête monographique ne vise pas obligatoirement à l'extrapolation, mais à la prise en compte de la diversité des situations).

**Section III**: Recherches sur la quantification en secteur non structuré : Transformations méthodologiques induites au cours de l'enquête monographique.

(Les tâtonnements de l'enquête monographique en matière de quantification ne sont qu'approximations successives en vue d'aboutir à la méthode la mieux adaptée. Mais ces tâtonnements sont en eux-mêmes de précieux enseignements pour l'interprétation des résultats définitifs)



**Chapitre III : Des monographies socio-économiques aux enquêtes statistiques sectorielles : L'exemple du secteur bois.**

**Section I : Le questionnaire statistique issu des monographies**

(Présentation, chapitre par chapitre, du questionnaire brut tel qu'il découle des monographies, avec l'explication des raisons de la forme et de la place des questions, et des résultats que l'on en attend).

**Section II : La confrontation des points de vue : Socio-économistes, Statisticiens, Planificateurs.**

§ I : Le questionnaire définitif

§ II : Classification des modifications introduites : Explications et implications.

(Transformations du questionnaire brut primitif, à la suite des discussions avec les statisticiens et planificateurs).

**Section III : Schéma global d'analyse et d'interprétation.**

(A travers l'écheveau du questionnaire, et la dispersion des thèmes pour des raisons de méthode, reconstruction des principaux objectifs de l'enquête à partir des diverses questions posées et de leurs liaisons réciproques).

**Section IV : Variations du questionnaire pour les autres secteurs étudiés.**

(Variations principalement autour de la spécification de l'activité, et de l'estimation de la production et de la valeur ajoutée).

**Chapitre IV : Méthode et échantillonnage pour le sondage sur le secteur bois.**

(Problèmes posés par la contradiction entre la population de base : les établissements, et l'unité d'observation choisie : l'entreprise ; les solutions qui y ont été apportées).

**Annexe : Méthode d'enquête informelle sur les sous-métiers de Tunis et le travail noir.**

(Le Secteur Non Structuré ne se réduit pas à l'artisanat de production et de service, et au commerce ; il est également concerné par les métiers ambulants et purement clandestins, qui présentent bien sûr des difficultés particulièrement délicates à surmonter).

**Volume III : Structures et évolution de l'économie nationale tunisienne, d'après les résultats du recensement des établissements (1976-77).**

---:---

**Chapitre I : L'économie nationale tunisienne : Résultats globaux.**

(Résultats globaux par taille, activité et année de création, pour l'ensemble des communes urbaines de Tunisie, par gouvernorat, par commune, et pour les grandes villes).

**Chapitre II : Comparaisons et recoupements avec les autres enquêtes disponibles. Essai d'extrapolation à l'ensemble de la Tunisie.**

(Comparaison des résultats avec les données du Recensement Général de la population en 1975, les enquêtes sur l'emploi, et le recensement des activités industrielles, et le fichier des établissements non agricoles)

**Chapitre III: Analyses détaillées du Grand Tunis, et de la Médina de Tunis.**

**Section I : Observation à la loupe : Le Grand Tunis**

(Analyse et cartographie des métiers et de leurs caractéristiques, à partir des résultats par îlot).

**Section II : Observation au microscope : La Médina Centrale et les faubourgs Nord et Sud.**

(Analyse et cartographie des métiers et de leurs caractéristiques et leur évolution depuis 1968 : Comparaisons avec les recensements effectués en 1968 et 1972 par l'Association de Sauvegarde de la Médina).

**Chapitre IV : Analyse détaillée des secteurs comprenant des établissements non structurés.**

(Elimination des branches telles que "Industries extractives" par exemple, où le Secteur Non Structuré est inexistant).

**Chapitre V : Essai de délimitation du Secteur Non Structuré selon des critères de choix a priori.**

(Recoupements multiples, en fonction de la taille et la qualité des effectifs, le type et la superficie de l'établissement, l'existence d'une assurance et d'une comptabilité, pour les branches d'activité concernées).

Annexe : L'exploitation des résultats au niveau des entreprises, et non plus des établissements modifie - t - elle profondément l'analyse précédente, en particulier pour ce qui concerne le Secteur Non Structuré ?

(L'étape ultérieure de l'étude sur le Secteur Non Structuré: Enquêtes sectorielles par sondage, implique le choix de l'entreprise comme unité d'observation. Sans reprendre l'exploitation qui précède en totalité, est-il possible d'estimer et de tenir compte des modifications ainsi induites? )

**Volume IV : L'artisanat de la menuiserie - ébénisterie en Tunisie.**

---!---

**Introduction : Le secteur bois dans l'économie tunisienne.**

(Rappel des résultats du recensement des établissements, et des caractéristiques du secteur bois, par rapport aux autres secteurs de l'économie).

**Titre I : Monographie du secteur bois**

**Chapitre I : Situation et problèmes de la profession, vus par les gens du métier.**

(Interviews d'artisans, classées par thèmes : Il s'agit ici des matériaux bruts présentés sans commentaires, mais dans un ordre thématique déterminé a posteriori, issus de la trentaine d'interviews effectuées lors de l'enquête monographique).

**Chapitre II : Situation et problèmes de la profession, vus par l'observateur extérieur.**

(Les matériaux bruts présentés au chapitre précédent, sont interprétés, thème par thème).

**Chapitre III : Les mécanismes de destruction de l'artisanat de la menuiserie-ébénisterie.**

(Interprétation globale des matériaux recueillis).

- 1) Les deux caractéristiques contradictoires du secteur dans la phase actuelle : Expansion et concurrence.
- 2) Les ciseaux de la concurrence : Concurrence par le haut des entreprises industrielles, et concurrence par le bas des petits ateliers clandestins.
- 3) La concurrence des clandestins comme conséquence de la concurrence de l'industrie.

**Section I : Premier élément de destruction : Les germes de dissolution externes. La montée des coûts de production.**

- § I : La réglementation du travail et la politique de l'Office de l'Emploi en matière d'apprentissage.
- § II: Les pénuries de matières premières et le recours nécessaire au marché noir.

§ III : La politique de "desserrement" ou de décentralisation industrielle dans les grandes villes, et l'accroissement des coûts de transport.

Section II : Second élément de destructuration : Les germes de dissolution internes. Les tentatives de compression des coûts de production.

§ I : La condition des apprentis et des ouvriers.

- 1) Idéologie paternaliste des patrons et survivances historiques.
- 2) Modalités de l'apprentissage.
- 3) Mécanisation et apprentissage.
- 4) Rôle objectif des apprentis.
- 5) Conséquences de cet état de fait : Rotation permanente de la main d'oeuvre. Baisse de la qualification.  
Apparition de la concurrence par le bas par création d'un nombre démesuré d'ateliers à durée de vie limitée au hypothétique. Baisse générale du niveau de l'artisanat.

§ II : L'économie sur les matières premières.

§ III : Le "retournement" du savoir-faire.

Section III : Essai de typologie des ateliers.

Chapitre IV : Aspects positifs de la situation actuelle et diagnostic de l'évolution du secteur.

Section I : Les aspects positifs de la situation actuelle.

§ I : Le Secteur Non Structuré comme fournisseur d'emplois irremplaçable.

§ II : Le Secteur Non Structuré comme creuset où se forment des entrepreneurs nationaux dynamiques.

Section II : Diagnostic de l'évolution du secteur de la menuiserie-ébénisterie.

§ I : Les solutions préconisées par les artisans traditionnels et les représentants de la profession : L'organisation de la profession en vue de limiter la concurrence. Mais le recours aux règles du passé pour limiter la concurrence par le bas, ne supprimera pas la concurrence par le haut.

**§ II : Ensemble de solutions cohérentes à envisager en vue d'assurer l'évolution positive du secteur.**

**Titre II : Sondage sur le secteur bois**

**Chapitre I : Résultats de l'enquête statistique par sondage sur les grandes villes, et interprétation à la lumière de l'enquête monographique.**

(Confrontation des hypothèses issues de la monographie avec les résultats du sondage : Interprétation générale et finale de la situation et l'évolution du secteur.

Les interprétations issues de l'enquête monographique ne sont évidemment que des hypothèses, puisque la monographie telle qu'elle a été conçue ici n'est pas susceptible d'extrapolation. Ces hypothèses ont constitué la base d'élaboration du questionnaire de l'enquête statistique. Le sondage permet donc une vérification des hypothèses et le cas échéant, une infirmation ou une limitation de certaines d'entre elles. C'est pourquoi l'ensemble des thèmes précédemment abordés, en particulier les mécanismes de destructuration et la typologie des ateliers, sont repris pour être passés au crible des résultats de l'enquête par sondage).

**Chapitre II : Présentation des résultats propres à l'enquête statistique.**

**Section I : Reconstitution des principaux agrégats de la Comptabilité Nationale, à partir des résultats sur les grandes villes.**

(En particulier : Consommations, intermédiaires, Valeur Ajoutée, Production, Marges bénéficiaires...)

**Section II : Essai d'extrapolation à l'ensemble de la Tunisie : La part du Secteur Non Structuré de la menuiserie - ébénisterie dans les principaux agrégats de la Comptabilité Nationale.**

### **Conclusion générale**

(La présentation de ce premier secteur d'activité poursuit également un but méthodologique. C'est la raison pour laquelle l'enquête monographique est bien séparée de l'enquête statistique par sondage. Pour les autres secteurs d'activité qui suivent, les deux méthodes sont intimement liées dans l'analyse et la présentation des résultats. Cette intégration des points de vue socio-économique et statistique est également l'un des buts poursuivis par l'ensemble de l'étude sur le Secteur Non Structuré en Tunisie).

⊗ Volume V : Le Secteur de la Mécanique : Garagistes, mécaniciens, réparateurs.

Volume VI : Le Secteur du Cuir et de la chaussure.

Volume VII: Le Secteur du Textile et de l'habillement.

Volume VIII: Le Secteur du Métal.

Volume IX : Le Secteur de la Boulangerie - Pâtisserie.

Volume X : Le Secteur de l'Electricité - Electronique

Volume XI : Le Secteur de la Plomberie.

Volume XII: Aperçus sur le tâcheronnage.

(Qu'est-ce qu'un tâcheron ? Un travailleur quasi-salarié ou un artisan indépendant sans immobilisation ? La situation des tâcherons peut être extrêmement différente d'un secteur à l'autre : Bâtiment et Travaux Publics, Electricité, Plomberie, Ebénisterie...)

L'étude des précédents secteurs permet-elle de se faire une idée sur l'importance de cette population dans chaque secteur ? Comment tenter de saisir l'importance globale de cette population mouvante, en particulier dans le secteur "Bâtiment et Travaux Publics" ?).

⊗ Volume XIII: Aperçus sur les sous-métiers et le travail noir.

(Le Secteur Non Structuré ne se limite pas à l'artisanat et au commerce traditionnels ou clandestins : Il comprend aussi ce qu'il est convenu d'appeler les "sous-métiers : réparateurs et marchands ambulants, dont on sous-estime souvent le nombre et les revenus. Le Travail noir est un peu l'équivalent de cette catégorie de travailleurs, dans le secteur productif : Et son étude est capitale dans la mesure où toute tentative d'organisation du Secteur Non Structuré stricto sensu risque de se traduire par un gonflement du travail noir à domicile.

Mais les méthodes d'approche de ces 2 catégories diffèrent beaucoup de celles utilisées jusqu'ici dans cette étude).

Volume XIV : Autres aspects du Secteur Non Structuré

Chapitre I : Propositions pour une étude du secteur du commerce et des services.

Chapitre II: Proposition pour une étude du "milieu rural non agricole" en Tunisie.

(Le Secteur artisanal dans les campagnes et les petites villes).

Chapitre III: Autres activités temporaires, saisonnières ou occasionnelles.

Volume XV : Le Secteur Non Structuré en Tunisie. Conclusion générale.



**Volume XVI : Bibliographie analytique sur le Secteur Non Structuré.**

**Chapitre I : Bibliographie analytique générale sur le Secteur Non Structuré.**

(Il s'agit ici des résumés analytiques ou thématiques d'ouvrages, articles ou rapports traitant du Secteur Non Structuré en général ou dans un pays particulier. C'est un tel travail de dépouillement qui a servi de base à la Section "Le Secteur Non Structuré à travers la littérature". Vol I, ch. III.

Les documents concernant la Tunisie, et ayant un caractère suffisamment général ou analytique prennent place dans cette bibliographie générale commentée.

Classement par ordre alphabétique des noms d'auteurs, accompagné d'un index thématique et géographique).

**Chapitre II : Liste bibliographique des travaux pouvant fournir des matériaux pour une étude du Secteur Non Structuré en Tunisie.**

(Cette liste reprend les documents concernant la Tunisie et déjà classés au chapitre I du présent volume. Elle y adjoint les documents ayant un caractère empirique très prononcé : données statistiques diverses par exemple, ou bien ne traitant pas directement du sujet ; ce qui rendait leur résumé difficile. Tous ces documents ont été utilisés pour rédiger la section II : "La connaissance du Secteur Non Structuré en Tunisie, d'après la littérature". Vol. I . ch. III.

Ils sont ici énumérés sans résumé, avec toutefois une indication brève des données que l'on peut trouver dans la référence.

La presse périodique, spécialisée ou non, est prise en compte dans cette liste bibliographique).

I. N. S. Direction des Enquêtes - 5 bis Rue El Hafsia - TUNIS - Médina